

SCHEDULE 3

WorldCat® Discovery Services

Section 1. Description	Article 1. Description
WorldCat Discovery Services is a suite of cloud-based applications that enable people to search WorldCat and discover more than 2 billion electronic, digital and physical holdings in a single search.	Les Services WorldCat Discovery sont une suite d'applications en nuage qui permettent aux utilisateurs de rechercher dans WorldCat et de découvrir plus de 2 milliards de documents électroniques, numériques et physiques en une seule recherche.
Section 2. Definitions	Article 2. Définitions
All capitalized terms not defined herein shall have the same meaning ascribed to them in the Framework Agreement.	Tous les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes possèdent une signification identique à celle qui leur est attribuée dans l'Accord-cadre.
Section 3. Discovery Service	Article 3. Service de recherche
<p>3.1 Content. The Bibliographic Data, Holdings Data, OCLC and/or 3rd party databases and other content available through the Service may change from time to time and are subject to OCLC and/or third-party claims of copyright and other rights and may be subject to supplemental terms and conditions. The Product Description, documentation, features and/or functionality of the Service, and/or the WorldCat.org service may also change from time to time. Certain databases may only be accessed if Institution subscribes to that database through a third party.</p> <p>3.2 Bibliographic Data. Bibliographic Data may not be stored other than temporarily as required for use authorized by the Agreement and shall not be otherwise transferred or accessed by any other person not an Authorized User.</p> <p>3.3 Cataloging Prohibited. Use of the Service for cataloging purposes is expressly prohibited. Institution may not resell the Service or the Bibliographic Data or other content accessible through the Service.</p> <p>3.4 Compatibility.</p> <p>(a) Certain parts of the Service function properly only when interacting with a local library system which is compatible with and supported by the Service. A list of local library systems which are compatible with and supported by the Service is available from OCLC. Prior to placing its order, Institution should verify that its local library system is compatible with and supported by the Service.</p> <p>(b) In the event Institution's local library system is or becomes incompatible with or unsupported by the Service at any time during the term of this Agreement, OCLC may, if requested by Institution, make reasonable efforts to resolve the issue at OCLC's then current rates. If such efforts are unsuccessful OCLC or Institution</p>	<p>3.1 Contenus. Les Données bibliographiques, les Données documentaires, les bases de données d'OCLC et/ou de tiers et tout autre contenu disponible via le Service peuvent changer à tout moment et sont soumis aux droits d'auteur et autres droits d'OCLC et/ou de tiers et peuvent être soumis à des conditions générales supplémentaires. La Description du produit, la documentation, les caractéristiques et/ou les fonctionnalités du Service et/ou du service WorldCat.org peuvent également changer à tout moment. Certaines bases de données ne peuvent être consultées que si l'Etablissement s'abonne à ces bases de données par l'intermédiaire d'un tiers.</p> <p>3.2 Données bibliographiques. Les Données bibliographiques ne peuvent être stockées que temporairement, selon les besoins, pour une utilisation autorisée par l'Accord et ne doivent pas être transférées ou consultées par toute autre personne qui n'est pas un Utilisateur autorisé.</p> <p>3.3 Catalogage interdit. L'utilisation du Service à des fins de catalogage est expressément interdite. L'Etablissement ne peut revendre le Service ou les Données bibliographiques ou tout autre contenu accessible via le Service.</p> <p>3.4 Compatibilité.</p> <p>a) Certaines parties du Service ne fonctionnent correctement que lorsqu'elles interagissent avec un système de bibliothèque local qui est compatible avec le Service et pris en charge par ce dernier. Une liste des systèmes de bibliothèques locaux compatibles et pris en charge par le Service est disponible auprès d'OCLC. Avant de passer sa commande, l'Etablissement doit donc vérifier que son système de bibliothèque local est compatible et pris en charge par le Service.</p> <p>b) Dans le cas où le système de bibliothèque local de l'Etablissement est ou devient incompatible avec le Service ou n'est pas pris en charge par le Service à tout moment pendant toute la durée du présent Accord, OCLC peut, à la demande de l'Etablissement, produire des efforts raisonnables afin de résoudre le problème conformément aux tarifs alors en vigueur d'OCLC. Si ces efforts n'aboutissent pas, OCLC ou l'Etablissement peut résilier la présente Annexe sur simple notification écrite adressée à l'autre partie.</p>

<p>may terminate this Schedule upon written notice to the other party.</p>	
<p>Section 4. Third Party Database Terms</p>	<p>Article 4. Conditions relatives aux bases de données tierces</p>
<p>4.1 British Library Database. Bibliographic Data made available from the British Library is licensed solely for non-commercial use. For the purpose of this Section “Non-Commercial Use” means internal or personal use solely for the purpose of resource discovery, learning, teaching, academic, or scientific research, private study, verification of bibliographic information, and/or the identification of materials to be ordered via interlibrary loan, from document vendors, or from other sources from which materials may be acquired, and specifically excludes transmission, selling on, redistribution or circulation of any form outside of Institution’s organization or use in violation of the Agreement.</p> <p>4.2 National Library of Medicine (“NLM Database”)</p> <p>(a) Organizations or institutions may download NLM-produced citations and reuse these records within their organization or institution. NLM suggests that organizations limit the number of records to 1,000 per month. Since NLM makes corrections and enhancements to and performs maintenance on these records at least annually, you should plan to replace or correct the records once a year to ensure that they are still correct and searchable as a group.</p> <p>(b) NLM databases are produced by a U.S. government agency and as such the contents are not covered by copyright domestically. They may be copyrighted outside the U.S. Some NLM produced data is from copyrighted publications of the respective copyright claimants. Users of the NLM databases are solely responsible for compliance with any copyright restrictions and are referred to the publication data appearing in the bibliographic citations, as well as to the copyright notices appearing in the original publications, all of which are incorporated by reference. Users should consult legal counsel before using NLM-produced records to be certain that their plans are in compliance with appropriate laws.</p>	<p>4.1 Base de données de la British Library. Les Données bibliographiques mises à disposition par la British Library sont concédées sous licence uniquement pour un usage non commercial. Aux fins du présent article, « Usage non commercial » désigne toute utilisation interne ou personnelle uniquement à des fins de recherche de ressources, d'apprentissage, d'enseignement, de recherche universitaire ou scientifique, d'étude privée, de vérification d'informations bibliographiques et/ou d'identification de documents à commander via un prêt entre bibliothèques, auprès de fournisseurs de documents ou auprès d'autres sources auprès desquelles les documents peuvent être acquis, et exclut spécifiquement toute transmission, vente, redistribution ou diffusion sous quelque forme que ce soit en dehors de l'organisation de l'Etablissement ou toute utilisation en violation de l'Accord.</p> <p>4.2 Bibliothèque nationale de médecine (NLM) (« Base de données de la NLM »).</p> <p>a) Les organisations ou établissements peuvent télécharger des citations produites par la NLM et réutiliser ces éléments au sein de leur organisation ou établissement. La NLM suggère que les organisations limitent le nombre de documents concernés à 1 000 par mois. Étant donné que la NLM apporte des corrections et des améliorations à ces documents et en assure la maintenance au moins une fois par an, vous devez prévoir de remplacer ou de corriger les documents en question une fois par an afin de vous assurer qu'ils sont toujours corrects et consultables en tant que groupe.</p> <p>b) Les bases de données de la NLM sont produites par une agence gouvernementale américaine et, à ce titre, le contenu n'est pas couvert par le droit d'auteur au niveau national. Elles peuvent être protégées par des droits d'auteur en dehors des États-Unis. Certaines données produites par la NLM proviennent de publications protégées par les droits d'auteur des titulaires concernés. Les utilisateurs des bases de données de la NLM sont seuls responsables du respect des restrictions applicables en matière de droits d'auteur et sont renvoyés aux données de publication figurant dans les citations bibliographiques, ainsi qu'aux mentions de droits d'auteur figurant dans les publications originales, qui sont toutes incorporées par référence. Les utilisateurs doivent consulter un conseiller juridique avant d'utiliser les données produites par la NLM afin de s'assurer que leurs plans sont conformes aux lois appropriées.</p>
<p>Section 5. Service Level Agreement</p>	<p>Article 5 Service Level Agreement</p>
<p>5.1. Scope. This Service Level Agreement sets forth the service level and performance objectives of OCLC in providing the Hosted Services (as listed in Section 2 of this SLA) to Institution (the “Systems”). OCLC will use commercially</p>	<p>5.1. Portée. Le présent Accord de niveau de service définit le niveau de service et les objectifs de performance d'OCLC dans le cadre de la fourniture des Services hébergés (tels qu'énumérés à l'article 2 du présent ANS) à l'Etablissement (les « Systèmes »). OCLC déploiera des efforts commercialement</p>

<p>reasonable efforts to meet the following service level and performance objectives to support the operation of the Systems.</p>	<p>raisonnables en vue d'atteindre le niveau de service et les objectifs de performance suivants afin de soutenir le fonctionnement des Systèmes.</p>
<p>5.2. Uptime Commitment</p> <p>a) Availability. OCLC will use commercially reasonable efforts to ensure that the Systems are available 99.5% of the time (the "Uptime Commitment"). Availability will be measured as follows:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Availability = (T-D)/(T) * 100%; where 2) T = the total number of minutes in the respective month, and 3) D = the total number of minutes of downtime in the month excluding planned outages for scheduled maintenance, telecommunications or power disruptions caused by third parties, any other causes beyond OCLC's reasonable control, and excluding other times described herein. <p>b) Notice Required. OCLC will notify Institution promptly of any factor, occurrence, or event coming to its attention likely to affect OCLC's ability to meet the Uptime Commitment, or that is likely to cause any material interruption or disruption in the Systems.</p> <p>c) Scheduled Maintenance. Scheduled maintenance may occur any Sunday during a 4-hour window and may occasionally be extended. Notice of scheduled maintenance shall occur 3 days prior to scheduled downtime. In the event planned emergency maintenance is required, OCLC will make commercially reasonable efforts to notify Institution in advance.</p>	<p>5.2. Engagement de disponibilité</p> <p>a) Disponibilité. OCLC déploiera des efforts commercialement raisonnables afin de s'assurer que les Systèmes sont disponibles 99,5 % du temps (l'« Engagement de disponibilité »). La disponibilité sera mesurée comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Disponibilité = (T-D)/(T) * 100 % ; où 2) T = nombre total de minutes au cours du mois concerné, et 3) D = nombre total de minutes d'indisponibilité au cours du mois, à l'exclusion des arrêts prévus pour la maintenance programmée, des interruptions des services de télécommunications ou d'électricité causées par des tiers, de toute autre cause indépendante de la volonté d'OCLC, et à l'exclusion des autres périodes décrites dans les présentes. <p>b) Notification requise. OCLC notifiera l'Etablissement dans les plus brefs délais de tout facteur, fait ou événement porté à son attention et susceptible d'affecter la capacité d'OCLC à respecter son Engagement de disponibilité, ou susceptible de causer une interruption ou une perturbation importante des Systèmes.</p> <p>c) Maintenance programmée. La maintenance programmée pourra avoir lieu n'importe quel dimanche pendant une fenêtre de 4 heures et pourra occasionnellement être prolongée. L'avis de maintenance programmée sera donné 3 jours avant le temps d'arrêt programmé. Dans le cas où une maintenance d'urgence planifiée est requise, OCLC déploiera des efforts commercialement raisonnables afin d'en informer l'Etablissement à l'avance.</p>
<p>5.3. Systems Management</p> <p>a) Monitoring. OCLC will monitor and maintain the Systems in working order each day (24 x 7). OCLC will proactively manage and monitor all application server hardware devices and software to ensure optimal performance and reliability as well as to detect abnormal events or exceeded utilization or performance thresholds.</p> <p>b) Maintenance. OCLC will operate, monitor, and administer all servers, applications, and networks supporting the Systems. In order to provide such coverage, OCLC may utilize a mixture of on-site and on-call support staff, automated server monitoring, and automated paging technology.</p> <p>c) Change Control. OCLC will install new equipment, software, releases, upgrades, fixes, patches, and other items necessary to maintain</p>	<p>5.3. Gestion des Systèmes</p> <p>a) Surveillance. OCLC surveillera et maintiendra les Systèmes en état de fonctionnement chaque jour (24h/24, 7j/7). OCLC gèrera et surveillera de manière proactive tous les périphériques matériels et logiciels du serveur d'applications afin de garantir des performances et une fiabilité optimales, ainsi que pour détecter tout événement anormal ou tout dépassement des seuils d'utilisation ou de performance.</p> <p>b) Maintenance. OCLC exploitera, surveillera et administrera tous les serveurs, applications et réseaux assurant le fonctionnement des Systèmes. Afin de fournir une telle couverture, OCLC pourra utiliser une combinaison de personnels d'assistance sur site et sur appel, de surveillance automatisée des serveurs, et de technologies de pagination automatisée.</p> <p>c) Contrôle des changements. OCLC installera de nouveaux équipements, logiciels, versions, mises à niveau, patches, correctifs et autres éléments nécessaires afin de maintenir les</p>

<p>the Systems to industry standards. OCLC will proactively gather information from appropriate server, peripheral, operating system, or database vendors regarding upgrades, defect patches, or fixes.</p>	<p>Systèmes aux normes de l'industrie. OCLC recueillera de manière proactive auprès des fournisseurs appropriés de serveurs, de périphériques, de systèmes d'exploitation ou de bases de données les informations concernant les mises à niveau, les patchs de rectification ou les correctifs.</p>
---	---